

Image not found or type unknown



Installation de Barbecue en loggias

Par **Mariemo**, le **03/08/2021** à **16:50**

Un copropriétaire souhaite inscrire au RCP l'interdiction de l'utilisation des barbecues ou de tout autre mode de cuisson , sur les balcons et loggias ,ceci pour faire cesser les nuisances olfactives qu'il subit
comment procéder ,faut il envisager un modificatif publié pour qu'il puisse être opposé au résident indélicat

merci de votre réponse